

J'ai donné pour épigraphe à ce petit Recueil les paroles du Symbole de Nicée, qui me semblent exprimer quatre notions formellement contraires à l'opinion que je combats.

1°. L'UNITÉ de l'Eglise paroît ne pas s'accorder avec la nécessité où seroient ses enfans de se soumettre aux ministres des autres églises, ni avec l'autorité de juges que ceux-ci exerceroient sur eux. — 2°. L'idée de la SAINTETÉ de l'Eglise n'admet pas d'avantage ce mélange d'autorité & de ministère. Si la communication *in divinis* avec les hérétiques est, comme le dit le Pape actuel d'après S. Denis d'Alexandrie, un crime égal à l'idolâtrie; il est impossible qu'elle puisse en aucun cas se concilier avec la sainteté de l'Eglise. — 3°. Par le seul nom de CATHOLIQUE l'Eglise est tellement isolée & séparée de toutes les sectes, que les hérétiques de tous les siècles l'ont constamment reconnue à ce mot. Jamais, dit S. Augustin, ils n'y ont vu d'équivoque. Ils ne s'y méprendront donc pas jusqu'à venir y exercer leur prétendue juridiction, ou recevoir celle que leur présenteroit une main dont ils ne veulent pas la recevoir & qui ne peut la leur donner. — 4°. Jésus-Christ a accordé le pouvoir de remettre les péchés précisément & exclusivement aux Apôtres, comme dit le Concile de Trente, & à leurs successeurs légitimes : *Apostolis & eorum legitimis successoribus*. La chaîne de L'APOSTOLICITÉ seroit donc rompue, si ceux qui ne sont pas légitimes successeurs des Apôtres, étoient d'une manière quelconque revêtus de ce pou-